Cinquante troisième année. - N° 147 A Jeudi 1er août 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 72

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX-EN-PROVENCE

Ventes et cessions

433 090 529 RCS Aix-en-Provence.
INNOVA TECHNOLOGIES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 586608 EUR.
Adresse : chemin Chabanu, Quartier Payannet, 13120 Gardanne.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion AVIS DE PROJET DE FUSIONTRAITE DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION Par un projet de traité de fusion en date du 31 mai 2019, il est prévu une fusion par voie d'absorption de la Société INNOVA TECHNOLOGIES, société par actions simplifiée au capital de 586.608 euros dont le siège social est sis Quartier Payannet Chemin Chabanu 13120 GARDANNE, immatriculée au RCS d'Aix en Provence sous le numéro 433 090 529 par : La Société 1PACTE TECHNOLOGIES, société à responsabilité limitée au capital de 1.133.000 euros, dont le siège social est sis Quartier Payannet Chemin Chabanu - 13120 GARDANNE, immatriculée au RCS d'Aix en Provence sous le numéro 801 649 062. Evaluation de l'actif et du passif de la Société INNOVA TECHNOLOGIES pour la transmission à la Société 1PACTE TECHNOLOGIES : - Montant de l'actif : 2.536.989 euros - Montant du passif : 680.274 euros La Société 1PACTE TECHNOLOGIES, société absorbante détenant la totalité des titres de INNOVA TECHNOLOGIES, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés, soit 1.856.715 euros, et la valeur comptable dans les livres de la Société absorbante des 6.666 actions de la Société dont elle est propriétaire, soit 2.364.978 euros, différence égale à (508.263 euros,) constituera le mali de fusion. Le projet de fusion établi le 31 mai 2019 a été déposé le 5 juillet 2019 au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce d'AIX EN PROVENCE..